



COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 AVRIL 2019

Nombre de membres en exercice : **23**
Quorum : 12
Nombre de membres présents : **12**
Date de la convocation : **29 Mars 2019**

Secrétaire de séance : **M. Bernard MAUZÉ**

Le Quatre Avril Deux Mille Dix-Neuf, à vingt heures, les membres du Conseil Municipal de la Commune de LIGUGÉ se sont réunis Salle du Conseil Municipal à la Mairie, en séance publique, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire conformément aux articles L.2121-10, L.2121-11 et L.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Étaient présents :

Mme Joëlle PELTIER, M. Jean BRILLAUD M. Dominique LOUIS, Mme Stéphanie VERRIER, Mme Michelle ECLERCY, M. Patrice GAINANT – Adjoints

M. Bernard MAUZÉ, Mme Françoise MARTIN, Conseillers Municipaux délégués

Mme Claudine HAIE, M. Jean HAMACHE, Mme Nathalie BRIONNET, M. Franck HUET formant la majorité des membres en exercice, le Conseil étant composé de 23 membres.

Pouvoirs : Conformément à l'article L.2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales, les pouvoirs suivants ont été donnés :

MANDANTS	MANDATAIRES
M. Eric COUSIN	Mme Joëlle PELTIER
Mme Catherine HENROTTE	M. Bernard MAUZÉ
M. Pascal DARDILLAC	M. Jean BRILLAUD
Mme Doriane ALBERT	Mme Michelle ECLERCY
M. Gérard COTTET	M. Jean HAMACHE
Mme Sandrine BROCHARD	M. Patrice GAINANT

Excusés non représentés : Mme Florence DERRÉ, M. Denis MURGUET

Absents : Mme Sandrine DUMUIS, M. Joël BARRAULT, Mme Sylvie GLASSON

Assistaient également à la séance : M. MÉRAL – Directeur Général des Services,

Le compte rendu du Conseil Municipal du 7 Mars 2019 est adopté à l'unanimité.

Monsieur Bernard MAUZÉ est désigné Secrétaire de séance à l'unanimité.

FINANCES

ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Madame le Maire propose au Conseil Municipal d'examiner les demandes de subventions présentées par les associations. Elle rappelle que depuis ce mandat, le Conseil Municipal a revu les critères et les règles d'attribution des subventions aux associations.

Elle donne la parole à Madame Michelle ECLERCY qui présente le travail de la Commission Lien Social pour les associations culturelles, de loisirs et diverses :

ASSOCIATIONS	ATTRIBUTION EN FONCTIONNEMENT	ATTRIBUTION EN PROJET(S)		TOTAL
AFTIL	225 €			225 €
Club des lévriers sportifs	150 €			150 €
Une petite aiguille m'a dit...	135 €			135 €
AY 128		3 000 €	Développement projets	3 000 €
Folikamba	90 €			90 €
Amitiés et Loisirs	200 €			200 €
Club Patchwork Récréapatch	160 €	100 €	Expo et Journée amitié	260 €
Les Amis de Violet	500 €	300 €	Vide Grenier	800 €
Les Compagnons d'Hynao	200 €	2 200 €	Rabelaiseries	2 400 €
Printemps des Arts		400 €	Expo de Givray	400 €
Maison Pour Tous	2 000 €	1 000 €	Journée yoga et 50 ans	3 000 €
Kiosqui's passe		4 000 €		4 000 €
Compagnie théâtre Bouches à Oreilles		500 €	Activité vidéo	500 €
Ecole de musique Intervalles	8 000 €			8 000 €
BD LIRE 86		3 500 €	Festival	3 500 €
Association des Parents d'Élèves		1 000 €	Animations	1 000 €
Société des Mobilisés et Volontaires	300 €	400 €	Équipements	700 €
Groupeement des Commerçants (GCIA)	50 €	200 €	Chasse aux œufs	250 €
Comité de jumelage Ligugé/St Benoit/Lorch	500 €	700 €	Accueil des Lorchois	1 200 €
Comité de jumelage Ligugé/Sonning	500 €			500 €
Comité départementale du Tourisme	260 €			260 €
Foyer Collège Renaudot	200 €			200 €
Chambre des Métiers	100 €			100 €
Ancre	2080.71 €			2 080,71 €
TOTAL				32 950,71 €

Le Conseil Municipal valide l'ensemble de ces attributions.

Monsieur LOUIS présente à son tour, les demandes des associations sportives et les attributions proposées par la commission « Jeunesse et Sports. Auparavant il rappelle le fonctionnement de sa commission. L'enveloppe attribuée aux subventions gérées par sa commission est augmentée de 2 000 Euros cette année au regard de nouvelles associations installées sur la Commune. La Commission a invité l'ensemble des associations sportives à venir présenter leurs budgets et leurs projets. Une synthèse a été dressée en commission afin de répondre au mieux à toutes ces associations. Au total c'est une attribution de 29 530 Euros qui est proposée sur les 34 000 Euros. Il reste sur cette enveloppe 2 450 Euros pour les équipements sportifs qui seront alloués après la journée des associations du 8 Septembre 2019. Il restera une réserve de 2 200 Euros sur l'enveloppe budgétaire 2019.

ASSOCIATIONS	ATTRIBUTION EN FONCTIONNEMENT	ATTRIBUTION EN PROJET(S)		TOTAL
ACCA	340 €	0		340 €
Club Athlétisme Smarves	0	150 €	Sport santé, bungy	150 €
CANIKAZES 86	80 €	200 €	Organisation du Canicross à Givray	280 €
CHORINITIA	0	300 €	Organisation gala (location salle La Hune à St-Benoit)	300 €
CLUB CYCLO	190 €	100 €	Rando St-Martin	290 €
CLUB ESCALADE	Pas de demande cette année			0
ESPRIT FITNESS	Pas de demande cette année			0
GV DU CLAIN	510 €	420 €	Sport santé	930 €
CLUB DE JUDO MIOSSON	430 €	300 €	Organisation du tournoi pour les jeunes à Ligugé	730 €
CLUB DE BADMINTON	3 270 €	1 000 €	Formation des encadrants et des arbitres du club	4 270 €
CLUB DE FOOTBALL	15 980 €	1 300 €	Foot féminin et stage	17 280 €
BODY FORME LIGUGE	330 €	0		330 €
CLUB DE VOLLEY-BALL	380 €	0		380 €
LES PASSE-PARTOUT	100 €	300 €	Audax et formation	400 €
ROLLER R2	Pas de demande cette année			0
TENNIS DE TABLE	700 €	0		700 €
UCC HANDBALL	1 150 €	0		1 150 €
VILITEUIL TENNIS	1 300 €	700 €	stage et tournoi	2 000 €
				29 530 €

Le Conseil Municipal valide l'ensemble de ces attributions.

Madame le Maire remercie les membres de ces deux commissions.

AMÉNAGEMENTS

PRÉSENTATION DU PROJET D'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT COMMUNALE DE LIGUGÉ

Madame le Maire rappelle le projet d'aménagement de la forêt de Givray. L'Office National des Forêts est venu présenter le projet à la Commission Générale. Cette gestion est prévue de 2019 à 2038. Cet aménagement prévoit les grandes orientations avec une étude précise des destinations (usages sociales, de productions sylvicoles...) des différentes parcelles sur 187 hectares.

Il est proposé de créer un groupe de travail pour étudier plus finement cet aménagement.

Madame HAIE souligne que ce projet répond aux souhaits de la Commune mais elle est surprise des orientations prises dans cette présentation sans qu'il n'y ait eu d'avis préalable demandée à la Commune.

Madame le Maire précise qu'il est nécessaire de retravailler sur ce projet et de revoir cet aménagement en groupe de travail afin d'avoir un maximum d'informations avant de valider ce projet d'aménagement. M. BRILLAUD, Mme BRIONNET, M. COUSIN, M. GAINANT, Mme HAIE, HAMACHE, M. LOUIS, M. MAUZÉ se portent volontaires pour composer ce groupe de travail. Un courriel sera adressé aux membres absents pour les informer de la création de cette nouvelle commission.

RENOUVELLEMENT DE L'ADHÉSION À PEFC NOUVELLE AQUITAINE

Monsieur MAUZÉ rappelle que la Commune adhère à un organisme (PEFC) qui certifie la gestion durable de la forêt. Il est nécessaire de renouveler cette adhésion. Il informe qu'un contrôle sera effectué par cet organisme le 16 Avril 2019. Il propose donc de reporter ce renouvellement d'adhésion après la date du contrôle.

Le Conseil Municipal accepte ce report.

COMMISSIONS COMMUNALES

Madame le Maire propose aux Présidents des commissions communales de faire un point d'avancée sur les dossiers en cours.

Madame Joëlle PELTIER informe que les travaux d'aménagement de la Place du RP Lambert ont débutés et se dérouleront jusqu'au 7 Mai 2019.

Monsieur Jean BRILLAUD rappelle que les travaux des sanitaires de Givray viennent de débuter par le désamiantage. Les travaux dureront jusqu'au 25 Mai 2019.

La troisième tranche de changement des huisseries du bâtiment Picherau est réalisée. L'électricité et l'isolation seront faits en interne par les services techniques.

Il informe également qu'il vient de recevoir une première esquisse du préau de l'école élémentaire. Elle sera présentée à Madame l'Architecte des Bâtiments de France qui se déplacera à Ligugé le 8 Avril 2019.

Il précise également qu'il attend des propositions sur le changement des clés des bâtiments communaux.

Madame Françoise MARTIN prépare les lodges pour la prochaine saison estivale. L'aménagement extérieur du parking doit être réalisé avec l'implantation de panneaux directionnels.

Madame Michelle ECLERCY informe que la Commission « Lien social » a travaillé sur les subventions allouées aux associations.

Madame Stéphanie VERRIER informe que les bâches du préau de l'école maternelle ont été changées. Elle annonce qu'au mois de Septembre 2019, le restaurant scolaire sera doté d'un self-service.

Monsieur Patrice GAINANT prépare avec sa commission « animation » la troisième édition de la Fête de la Plage ainsi que l'organisation du concert des heures vagabondes.

La commission a reçu les deux Directeurs des services techniques de Ligugé et de Smarves afin de préparer les espaces de la Filature et les besoins en matériel. Une réunion avec tous les bénévoles est programmée.

Il informe qu'une réunion en Préfecture a eu lieu sur la mise en place importante de la sécurité aux abords du concert des heures vagabondes du 13 Juillet 2019.

Monsieur Dominique LOUIS informe que des chantiers loisirs auront lieu pendant les vacances de Printemps avec un chantier extérieur consacré au balisage des chemins, au désherbage du verger insolite. Une aide en cuisine, et une aide à l'animation sont également prévues.

Des soirées à thème sont proposées aux jeunes avec notamment une animation « jeux de société » avec un repas burger au Bistro des Saveurs, en avril ce sera une soirée « Escape game », en mai une soirée « accrobranche » et en juin « canoé sur le Clain ».

Un week-end « sensation » est prévu en Mai 2019 pour des jeunes qui s'exerceront au canoé, au paddle et au rafting à LATHUS avec Tex'équipement.

ACTIVITÉS INTERCOMMUNALES

COMMISSIONS COMMUNAUTAIRES

Monsieur MAUZÉ et Madame PELTIER informent que les commissions communautaires ont étudiées les propositions budgétaires qui seront validées en Conseil Communautaire.

Monsieur BRILLAUD informe que les PLU seront intégrés au PLU intercommunal.

Madame PELTIER précise que la Commission Voirie travaille sur les règles du transfert et la transformation des chemins ruraux en voirie communautaire.

Elle informe que le plan d'aménagement de la zone économique des Errondières est à l'étude. Il devrait être validé en Juin. Les futurs acquéreurs peuvent déposer leurs permis de construire avec une clause suspensive. 4 parcelles sont déjà retenues par l'EHPAD, un vétérinaire, l'entreprise SIGN'86 et un cabinet d'Experts Comptables. 5 000 m² restent disponibles. La livraison des parcelles devrait avoir lieu en Septembre ou Octobre 2019.

Madame PELTIER rappelle son courrier adressé à VITALIS et informe qu'un bus prendra désormais en charge les élèves de Ligugé fréquentant le Lycée du Bois d'Amour le soir à 18 h 12. Elle informe également qu'elle a rencontré Mme LAVIGNE et Mme JOMBARD du Conseil Régional Nouvelle Aquitaine pour la desserte TER.

Madame PELTIER informe que le budget du Syndicat du Plan d'Eau de la Filature vient d'être voté. La participation de chaque commune sera de 16 000 Euros. Ce budget permet de continuer l'animation de la Plage sans augmenter la part communale. Les portiques, les potelets et la rambarde du parking seront remplacés.

DÉLIBÉRATIONS DIVERSES

RENOUVELLEMENT DU CONTRAT DE SERVICES D'UTILISATION DU PROGICIEL MARCOWEB

Madame le Maire rappelle que la Commune a signé en 2016 un contrat de service pour l'utilisation d'un progiciel pour la rédaction des marchés publics.

Le Conseil Municipal accepte ce renouvellement à l'unanimité.

APPROBATION D'UN TARIF D'UNE ACTIVITÉ DE LOISIRS

Monsieur LOUIS rappelle qu'une activité de loisirs sera proposée pour un week-end sensation à LATHUS pour les jeunes. Le coût de revient par jeune est de 95,71 Euros pour les deux jours (repas et activités compris). La proposition de la Commission « Jeunesse et Sports » est décomposée comme suit :

✓ QF 1	20 Euros
✓ QF 2	28 Euros
✓ QF 3	36 Euros
✓ QF 4	44 Euros

- | | |
|----------------|----------|
| ✓ QF 5 | 52 Euros |
| ✓ QF 6 | 60 Euros |
| ✓ Hors commune | 96 Euros |

Le Conseil Municipal accepte ces tarifs à l'unanimité.

TRANSFERT DE PARCELLES À LA SPL DE LA VALLÉE DES LÉGENDES

Madame le Maire rappelle le projet de la Vallée des Légendes. Dans le cadre des activités commerciales (accrobranche), il est nécessaire pour les deux communes (Ligugé et Saint-Benoît) de délibérer sur la zone concernée pour percevoir la redevance d'occupation du domaine public par la SPL de la Vallée des Légendes. Elle propose un parcellaire aux membres du Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal accepte ce transfert de parcellaire à la SPL à l'unanimité.

REMERCIEMENTS

- ✓ De Monsieur Daniel DUMAS pour l'abattage d'un chêne situé près de son domicile,
- ✓ De Madame Élise NAOUFAL et Monsieur Guillaume BROCHEC et leurs enfants de l'Avenue Maurice Garçon pour la plantation d'arbres sur un espace vert.

L'ordre du jour étant épuisé, Madame le Maire lève la séance
Et informe que le prochain Conseil Municipal aura lieu le 6 Mai 2019 à 20 heures.